

Aubignas
Ardèche



Dépôt et publication
Mairie d'Aubignas
n° Siret : 21070020900013
Code APE : 751 A

La Bise

Mairie d'Aubignas

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Vendredi : de 15h30 à 18h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence du Maire :

M. Serge VILLARD : le vendredi de 17h à 18h

Bibliothèque :

Mardi : 15h30 – 18h

Jeudi : 10h – 12h30

Le 1^{er} Samedi du mois : 10h – 12h

Tél Aubignas : 04 75 51 29 84

Déchetterie Alba La Romaine, horaires d'été :

Du mardi au vendredi : 8h – 12h

Vendredi : 8h – 12h / 13h30 - 17h30.

Samedi : 8h30 – 12h30

Déchetterie Le Teil , horaires d'été :

Lundi : 14h - 18h,

Du mardi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h.

Boulangier : Le Petit Audouard (Alba)

Passage mardi et vendredi aux environs de
9h30 au village. Tél : 04 69 26 55 76

Boite aux lettres : au village sous l'arceau pour
expédier son courrier.

Camion Pizza Isa & Ludo :

Jeudi soir ancienne route Nationale à

Pignatelle,

Dimanche à l'entrée du village Espace Basalte

17h30 - 20h30. Tél : 06 31 58 49 33

Taxis : SARL F. CHALANCON 04 75 01 56 11

EURL PIGATI 06 24 05 17 64



Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que nous voyons aboutir, en ce début du mois de juin, notre projet d'aménagement de l'ancien terrain de foot.

Nous travaillons depuis 3 ans maintenant à la création d'un Parc Multisports. **C'est fait, il est en place ! Nous allons l'inaugurer le samedi 1er juillet à 17 h in situ.** Vous êtes tous invités à y participer et particulièrement les jeunes du village. Mais l'aménagement du stade a été envisagé dans une vision plus large. La population d'Aubignas pourra bénéficier sur ce même lieu : du tennis, du parcours de santé, d'un terrain de boules, de l'ancienne cage de foot, de tables de pique-nique et d'une petite aire de parcours VTT. C'est un véritable espace dédié à la jeunesse et aux familles pour le sport, la détente et la convivialité, qui sera complété l'an prochain par d'autres agrès et la plantation d'arbres pour l'ombrage. Merci à tous de respecter ce lieu.

À Aubignas, les temps de convivialité et de rencontres sont nombreux. La rubrique *Vie du village* de ce numéro le montre très largement.

L'arrivée de la fibre, l'eau, la restauration scolaire, l'école de musique sont autant de sujets qui vous concernent et qui sont abordés dans ce numéro.

Au niveau budgétaire, le budget prévisionnel est voté à l'équilibre mais l'année 2023 sera une année difficile car nous avons de grosses dépenses. Le City Park représente à lui seul une dépense de 61 687€ HT soit 74 025,31€ TTC. L'État, par le biais de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de l'Agence Nationale du Sport (ANS), nous aide financièrement dans cette opération, à hauteur de 80% du montant HT ; c'est très important et je les en remercie.

Le taux d'imposition (taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti) a été voté à son plus bas niveau (2%). Compte tenu du taux de l'inflation (6% en moyenne), le conseil municipal a volontairement choisi une augmentation la plus faible possible afin d'éviter un impact trop important sur les ménages.

Pour finir, je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un bel et bon été 2023.

Serge VILLARD

VIE DU VILLAGE

Inauguration de la placette de composteurs Espace Basalte



AG de la Pie sur l'amandier samedi 4 mars



*Visite du village
pour les enfants de l'école,
animée par une
médiatrice culturelle du
Pays d'Art et d'Histoire.*

VIE DU VILLAGE

Mardi 21 mars : Carnaval à l'école



Un bon moment de convivialité !



*Les élus d'Aubignas et Rochessaube
ont visité la centrale EDF de Cruas
Meysse samedi 25 mars.*



*Opération Une Rose Un Espoir
avec les motards, les élus et les
bénévoles d'Aubignas le 29 avril.
Au profit de la Ligue contre le
cancer.*

VIE DU VILLAGE

Réunion d'information sur le projet de modification du Périmètre Natura 2000 du Plateau du Coïron



Réunion en présence d'élus d'Aubignas et de Sceautres, d'agriculteurs, de propriétaires fonciers et forestiers, de chasseurs et animée par Pierre-Guy JOANDEL, chef de projets « Gestion des sites Natura 2000 en Drôme Ardèche ».

Opération nettoyage du village



Merci à tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage, à l'embellissement du pourtour de la fontaine ! Merci à la Pie sur l'amandier pour son organisation !

Repas des Valérianes

le 3 mai



TRAVAUX RÉALISÉS



Installation de 3 composteurs
Espace Basalte.



Remise en place du banc
derrière le mur de l'église.



Travaux rue des Arceaux : Reprise
de la calade sur 10 mètres
linéaires avec cuvette en pierre
centrale pour évacuation de l'eau
et jointement.

Rejointement de la voute du
lavoir.



Elargissement du chemin des
Combes pour assurer la
sécurité du virage.



Fin des travaux de l'aménagement
du vieux cimetière par les
stagiaires du CFPPA du Pradel.



Terrassement du Parc Multi
Sport à l'ancien terrain de foot.



Parc multisports : Les travaux
sont terminés, le stade est
ouvert à tous et à toutes.

La Fibre arrive !

Les étapes avant l'ouverture commerciale...

Les engins de chantier sont partis et pourtant la fibre n'est pas encore disponible. C'est la suite logique d'un déploiement. Il faut en effet compter cinq mois minimum entre la fin du chantier et l'ouverture commerciale des abonnements fibre. Le temps de contrôler la bonne exécution des travaux, d'intégrer les données nécessaires à l'exploitation du réseau et que les fournisseurs d'Accès internet s'installent.

Je vous disais lors des vœux du maire, la fibre arrive ! Elle arrive effectivement, mais ce que je ne peux vous dire c'est quand !

Elle était prévue pour décembre 2022, ensuite pour mars 2023 ; compte tenu des informations données ci-dessus, je ne pense pas que l'ouverture des services aura lieu avant septembre 2023.

C'est vraiment long, trop long ! Le maire

Quelle eau buvons-nous à Aubignas ?

Suite aux analyses de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, les résultats sont les suivants :

Nitrates : Eau de très bonne qualité. **A**

Pesticides et métabolites pertinents : Eau de très bonne qualité 0.00 **A**
microgramme/L Conformité de 100 %.

Bactériologique : Dégradation ponctuelle suite en particulier à de fortes pluies **B**
Conformité de 95%.

Conclusion sanitaire : Eau de caractère bactériologique satisfaisante malgré une ou plusieurs dégradations ponctuelles et de bonne qualité physico-chimique.

On peut se réjouir de l'absence de trace de pesticide et de la présence de nitrates à un taux très en dessous des normes autorisées.

L'Agence de l'eau vous rend compte de la Fiscalité de l'eau

Pour les ménages, les redevances sur l'eau potable et l'assainissement collectif représentent pour l'Agence Rhône Méditerranée Corse environ 13% de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120m³/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € par mois pour les redevances.

Inscriptions Restauration Scolaire

Les ré-inscriptions 2023-2024 pour les restaurants scolaires d'Ardèche Rhône Coiron sont ouvertes (sauf pour Alba-la-Romaine et Valvignères). Pour préparer la rentrée 2023, vous pouvez inscrire votre enfant au restaurant scolaire aux tarifs de l'année dernière.

Attention la réinscription n'est pas automatique d'une année sur l'autre.

Informations et formalités sur www.ardecherhonecoiron.fr et lors des permanences de 16h30 à 18h30

- CRUAS 16 mai - Siège de la CCRAC
- LE TEIL 25 mai - Antenne de Le Teil
- St-VINCENT-DE-BARRES 30 mai - Cuisine centrale restauration collective

Vous pouvez accéder aux documents sur l'espace partagé réservé aux communes :

https://drive.google.com/drive/folders/15J509Be4FyYTJdkPkVnzNK-CNNztqn69?usp=share_link

Rubrique « restauration scolaire ».

INFORMATIONS

Ecole de Musique Intercommunale

Inscription dès maintenant pour la rentrée de septembre

Les Communautés de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) et du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (CCDRAGA) prennent en charge les écoles de musique et vous attendent en septembre 2023 pour une belle aventure musicale !

Ouverture des pré-inscriptions mai 2023.

4 lieux ouverts à tous :

Bourg-Saint-Andéol – Viviers – Le Teil – Cruas

Plus d'informations :

Myriam Nimer-Berthès, responsable Pôle culture – ARC

m.nimer-berthes@ardecherhonecoiron.fr : 06 47 88 65 14

Marie Soriano, chargée de mission culture DRAGA

msoriano@ccdraga.fr : 06 76 57 08 13

Stop aux dépôts de végétaux

Depuis de nombreuses années les habitants d'Aubignas déposent des végétaux à l'Espace Basalte et au bord de la route du village. Ces dépôts s'accumulent et n'arrivent plus à se désagréger.

Aussi le maire a été dans l'obligation de prendre un arrêté interdisant le dépôt de végétaux sur ces espaces. *Merci de le respecter dans le souci du plus grand respect de l'environnement.*

Deux déchetteries sont à la disposition du public à Alba la Romaine et au Teil, les déchets verts doivent désormais être apportés dans ces lieux.

Merci de votre compréhension.

ÉTAT CIVIL



Morgane FENOUIL et Simon BELLIDO, le 10 juin 2023

Clémentine EVEZARD et Cécilien GUILLO le 10 juin 2023

AGENDA

JUIN :

- ❖ Samedi 24 juin : Fête de l'école.

JUILLET :

- ❖ Samedi 1^{er} juillet : Inauguration du parc multisports, à 17h au terrain de foot.
- ❖ Mercredi 5 juillet : Repas de fin de saison des Valérianes.
- ❖ Samedi 8 juillet : Repas de l'ACCA à 12h, salle polyvalente. Inscriptions le 30 juin au plus tard, auprès de Noël TRINQUET 06 65 05 79 45 ou de Sylvain MENDEZ 06 12 97 37 33. Prix du repas : Adulte 20€ Enfant (6-12 ans) 10€. Bienvenue à toutes et à tous ! À noter : distribution des cartes annuelles les 22 et 27 juillet, 9h à 11h, au local de chasse.
- ❖ Jeudi 20 juillet : Visite du village par l'Office du Tourisme avec Pauline GUILLEMIN, 10h à 12h.

AOÛT :

- ❖ Samedi 12 et dimanche 13 août : Salon des peintres au village.

SEPTEMBRE :

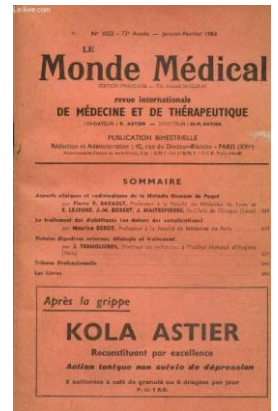
- ❖ Dimanche 17 septembre : Journée du patrimoine, avec le C.I.C.P (Centre International Construction et Patrimoine) de Viviers, à partir de 15h.



PERSONNALITÉS D'AUBIGNAS

Placide ASTIER 1856 – 1918

Pharmacien et homme politique ardéchois



Né à Aubignas de parents agriculteurs, Placide ASTIER a fréquenté l'école du village. Soutenu par l'instituteur et sa famille, il entre comme apprenti chez un pharmacien de Montélimar. C'est à Paris qu'il obtiendra son diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe en 1882. Il fonde une officine et crée une importante industrie de spécialités pharmaceutiques. En particulier, il met au point une formule à base de tanin de kola *le kola Astier* mondialement connu à cette époque. En 1887, à l'exposition de Bruxelles, il obtient la médaille d'Or. Parallèlement, un pharmacien d'Atlanta, *John Pemberton*, élabore une recette appelée *coca cola*... Les deux pharmaciens se sont-ils rencontrés ? Aucune trace de courriers entre eux, les archives de Placide ASTIER disparaissent mystérieusement dans un incendie... Il faut aussi noter la publication par M. ASTIER, du journal spécialisé *Le monde médical*.

Puis il se lance en politique : élu conseiller municipal dans le XVII^{ème} arrondissement de Paris en 1898, il s'occupera du *Métropolitain*, de l'*Assistance publique*, de la *prophylaxie de la tuberculose*.

À son retour en Ardèche, Il est élu député de la 2^{ème} circonscription de Privas en 1898, réélu en 1902, 1906, 1910. Entre au Sénat en octobre 1910, réélu en janvier 1912. Tout au long de ses mandats, Placide ASTIER établit de nombreux rapports : Commissions des Chemins de Fer, Travaux publics, commerce et industrie (propriétés industrielles, monopole des alcools, raffinage du pétrole... animateur et vice-président des produits chimiques et pharmaceutiques). A la chambre, il crée et organise l'enseignement technique *La Loi Astier* est encore actuelle : la charte de l'enseignement technique !

Il a été maire d'Aubignas, conseiller général et président de l'Assemblée départementale de l'Ardèche ; a dirigé le journal *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest* ; a œuvré pour que le tracé de la voie ferrée Vallée du Rhône - Alès passe du Teil vers Alba (voie romaine d'Antonin le Pieux), implantation qui fut propice à l'établissement de l'usine des Basaltes et au développement économique d'Aubignas.

Placide ASTIER a également donné un terrain pour l'implantation du nouveau cimetière. Un monument funéraire de sa famille se trouve dans l'ancien cimetière, à proximité de l'église et du château.

Article proposé par Annick HUGON